

Changements	Date d'entrée en vigueur	Date de publication
Fin de substitution visée à l'article 60.1	30 août 2011	28 septembre 2011
Fin de substitution visée à l'article 60.1	20 septembre 2011	28 septembre 2011
Fin de substitution visée à l'article 60.1	6 octobre 2011	28 septembre 2011
Nouvelle liste (remplacement de l'annexe I)	3 octobre 2011	30 septembre 2011
Substitution visée à l'article 60.1	16 août 2011	4 octobre 2011
Substitution visée à l'article 60.1	17 août 2011	4 octobre 2011
Substitution visée à l'article 60.1	8 septembre 2011	4 octobre 2011
Substitution visée à l'article 60.1	16 septembre 2011	5 octobre 2011
Fin de substitution visée à l'article 60.1	3 octobre 2011	14 octobre 2011
Substitution visée à l'article 60.1	26 septembre 2011	19 octobre 2011
Fin de substitution visée à l'article 60.1	26 octobre 2010	27 octobre 2011
Fin de substitution visée à l'article 60.1	28 octobre 2011	9 novembre 2011
Substitution visée à l'article 60.1	21 novembre 2011	30 novembre 2011
Modification n° 1	16 décembre 2011	15 décembre 2011

57227

Avis

Loi sur les parcs
(L.R.Q., c. P-9)

Parc national d'Opémican — Création

Conformément à l'article 4 de la Loi sur les parcs (L.R.Q., c. P-9) :

Avis est, par les présentes, donné par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, M. Pierre Arcand, de l'intention du gouvernement du Québec :

1. de créer le parc national d'Opémican, en Abitibi-Témiscamingue, sur un territoire couvrant une superficie de 293,2 km²;

2. de permettre aux personnes intéressées de transmettre leurs commentaires écrits sur la création de ce parc au plus tard le 18 mai 2012, à la Direction du patrimoine écologique et des parcs du ministère du

Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 675, boulevard René-Lévesque Est, 4^e étage, boîte 21, Québec (Québec), G1R 5V7, ou par courriel à l'adresse suivante : opemican@mddep.gouv.qc.ca

La carte de la limite proposée de même que la documentation relative à cette consultation sont disponibles à la Direction du patrimoine écologique et des parcs du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (téléphone : 418 521-3907, courriel : opemican@mddep.gouv.qc.ca, site Internet : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/opemican/index.htm>).

Une audience publique se tiendra au Centre de Témiscaming, 20, rue Humphrey, Témiscaming, les 9 et 10 juin 2012, à compter de 9 h 30 pour entendre les personnes qui auront fait parvenir un mémoire au plus tard le 18 mai 2012.

*Le ministre du Développement durable,
de l'Environnement et des Parcs,*
PIERRE ARCAND

57208